



**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 22 AVRIL 2015**

Résultat des votes

L'Assemblée Générale Mixte de la société s'est tenue le 22 avril 2015 :

- Nombre d'actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance : 74
- Nombre de voix des actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance : 15 887 548

L'ensemble des résolutions a été adopté, notamment par les actionnaires de référence, l'ANPF et la famille TABUR, selon les modalités précisées ci-après :

	Total des voix exprimées	Nombre d'actions	Proportion du capital représentée ¹	Voix pour		Voix contre		Abstentions	
				Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
RESOLUTIONS A CARACTERE ORDINAIRE									
1^{ère} résolution Approbation des comptes annuels	15 887 648	8 735 434	85,24 %	15 887 648	100 %	-	-	-	-
2^{ème} résolution Approbation des comptes consolidés	15 887 648	8 735 434	85,24 %	15 887 648	100 %	-	-	-	-
3^{ème} résolution Affectation du résultat	15 887 648	8 735 434	85,24 %	15 887 648	100 %	-	-	-	-
4^{ème} résolution Conventions réglementées	15 852 518	8 710 369	84,99 %	15 519 261	97,90 %	213 239	1,35%	120 018	0,75 %
5^{ème} résolution Programme de Rachat d'Actions	15 887 648	8 735 434	85,24 %	14 532 491	91,47 %	1 355 157	8,53%	-	-

¹ Hors actions propres
NS non significatif

	Total des voix exprimées	Nombre d'actions	Proportion du capital représentée (1)	Voix pour		Voix contre		Abstentions	
				Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
RESOLUTIONS A CARACTERE EXTRAORDINAIRE									
6^{ème} résolution Autorisation d'annuler les actions autodétenues	15 887 648	8 735 434	85,24 %	15 887 346	100%	302	N.S	-	-
7^{ème} résolution Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes	15 887 648	8 735 434	85,24 %	14 532 793	91,47%	1 354 855	8,53%	-	-
8^{ème} résolution - Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la société ou d'une société du groupe), et/ou des valeurs mobilières donnant accès à actions ordinaires à émettre (par la société ou une société du groupe), avec maintien du droit préférentiel de souscription	15 887 648	8 735 434	85,24 %	14 531 020	91,46%	1 356 628	8,54%	-	-
9^{ème} résolution - Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la société ou d'une société du groupe), et/ou des valeurs mobilières donnant accès à actions ordinaires à émettre (par la société ou une société du groupe), avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public	15 887 648	8 735 434	85,24 %	14 324 246	90,16%	1 563 402	9,84%	-	-

10^{ème} résolution - Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance (de la société ou d'une société du groupe), et/ou des valeurs mobilières donnant accès à actions ordinaires à émettre (par la société ou une société du groupe), avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier	15 887 648	8 735 434	85,24 %	14 324 246	90,16%	1 563 402	9,84%	-	-
11^{ème} résolution - Détermination des modalités de fixation du prix de souscription en cas de suppression du droit préférentiel de souscription dans la limite annuelle de 10 % du capital	15 887 648	8 735 434	85,24 %	14 324 334	90,16%	1 563 314	9,84%	-	-
12^{ème} résolution – Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires	15 887 648	8 735 434	85,24 %	14 324 246	90,16%	1 563 402	9,84%	-	-
13^{ème} résolution - Délégation à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital dans la limite de 10 % du capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	15 887 648	8 735 434	85,24 %	14 532 791	91,47%	1 354 857	8,53%	-	-
14^{ème} résolution - Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux	15 887 648	8 735 434	85,24 %	14 324 708	90,16%	1 562 940	9,84%	-	-
15^{ème} résolution - Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux	15 887 648	8 735 434	85,24 %	15 677 454	98,68%	210 194	1,32%	-	-

16^{ème} résolution - Délégation à conférer au conseil d'administration en vue d'émettre des bons de souscription d'actions (BSA), bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes (BSAANE) et/ou des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes remboursables (BSAAR) avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes	15 887 648	8 735 434	85,24 %	15 666 792	98,61%	220 856	1,39%	-	-
17^{ème} résolution - Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail	15 887 648	8 735 434	85,24 %	15 884 677	99,98%	2 971	0,02%	-	-
18^{ème} résolution – Mise en harmonie des statuts	15 887 648	8 735 434	85,24 %	15 887 648	100%	-	-	-	-
19^{ème} résolution <i>Pouvoirs pour les formalités</i>	15 887 648	8 735 434	85,24 %	15 887 648	100%	-	-	-	-

Prochains communiqués :

- **chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2015, le 23 juillet, après Bourse**
 - **résultats du 1^{er} semestre 2015, le 9 septembre, après Bourse**
-

A propos du Groupe Mr Bricolage (chiffres au 31 mars 2015)

1^{er} acteur du commerce indépendant en bricolage de proximité en France (800 points de vente sous enseignes et affiliés au 31 mars 2015), et présent dans 9 autres pays (71 magasins), **le Groupe Mr Bricolage** développe les enseignes Mr.Bricolage, Les Briconautes, et fédère des affiliés sans enseigne. Le Groupe poursuit la mise en œuvre de sa stratégie multi-canal, au travers des réseaux de magasins et des sites internet marchands.

Mr Bricolage SA (MRB - FR0004034320) est coté sur le compartiment C de Euronext Paris et fait partie des indices Gaïa Index (sélection de 70 PME-ETI responsables), CAC Mid&Small, CAC All-Tradable et EnterNext© PEA-PME 150 (lancé le 17 novembre 2014).

Mr Bricolage SA est éligible au PEA-PME

Contacts

- **Direction de la communication financière :**
 - › **Eve Jondeau** - 02.38.43.50.00 - eve.jondeau@mrbricolage.fr

- **Communication financière – Actifin :**
 - › **Emma Barféty** - 01.56.88.11.11 - nmeunier@actifin.fr
 - › **Charlène Masson** - 01.56.88.11.11 - cmasson@actifin.fr

- **Toute l'information financière du Groupe :**

www.mr-bricolage.com